

PETITION A L'ATTENTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HFR ET DU CONSEIL D'ETAT

Hôpital fribourgeois – HFR

STOP aux mesures d'économies qui mettent en danger la santé des patient-e-s et du personnel !

L'adoption, en 2025, de mesures d'économies massives au sein de l'Hôpital fribourgeois (HFR) – 90 suppressions de postes, coupes budgétaires, délai de carence de 3 mois, etc. – a aggravé une situation déjà fortement dégradée. Dans les services de soins, la dotation en personnel, souvent insuffisante, a été encore réduite. Le non-respect des effectifs conduit à une explosion des heures supplémentaires, largement au-delà des limites légales. Dans certains cas, les dispositions concernant la protection des femmes enceintes n'ont même pas pu être respectées ! Quant au recours systématique aux contrats à durée déterminée, il fragilise les équipes.

De nombreuses équipes sont en situation d'épuisement complet. Les arrêts de travail se multiplient – parfois, plus de 15% du personnel se trouve en incapacité de travail – ce qui accentue la pression sur les employé-e-s valides, toujours plus sollicité-e-s malgré la fatigue. Les secteurs non-soignants sont également concernés. Des suppressions de postes importantes ont touché la Direction de la logistique ou le personnel administratif.

Pourtant, la population fribourgeoise augmente fortement : il faudrait donc octroyer plus de moyens pour l'hôpital, plutôt que de couper dans les budgets. Au final, ce sont les patient-e qui paient l'addition. Lorsque le personnel est épuisé, que le nombre de lits est insuffisant, et que les prestations se réduisent comme peau de chagrin, la qualité des soins ne peut plus être assurée comme il le faudrait. De nombreuses études montrent que le manque de personnel au lit du/de la patient-e augmente le taux de mortalité. Veut-on en arriver là ?

Face à cette situation, le personnel de l'HFR tire la sonnette d'alarme. Le point de non-retour est bientôt atteint, les mesures d'économies doivent s'arrêter. Nous demandons au Conseil d'administration de l'HFR et au Conseil d'Etat :

- **De mettre un terme aux coupes budgétaires de 15 millions de francs par an** prévues jusqu'en 2028 (au total : 60 millions de francs).
- **De supprimer le délai de carence de 3 mois** introduit pour remplacer le personnel qui quitte l'HFR (démission, retraite, autres).
- **De renoncer à toute nouvelle suppression de poste au sein de l'HFR.**
- **D'octroyer les moyens suffisants pour améliorer immédiatement des conditions de travail qui se sont fortement dégradées**, notamment en augmentant le pool pour les remplacements, en améliorant la compensation des horaires spéciaux (travail de nuit, travail du week-end, horaires irréguliers) ou en revalorisant les salaires.

Pétition à renvoyer jusqu'au 15 novembre 2025 à : SSP Fribourg, CP 525, 1701 Fribourg, ou aux autres organisations signataires. Cette pétition peut également être signée par la population !

[illegible]